

20 MAI 2022

Appel à Candidature (1^{er} appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Directeur Actuariat et Etudes Générales** relevant du **Pôle Etudes, Communication et Développement**.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Compétences et Evaluation/ Direction Développement du Capital Humain, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
Directeur Actuariat et Etudes Générales / Pôle Etudes, Communication et Développement	-Directeur; Ou -Chef de Département de formation actuariat, statistiques ou mathématiques, ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 2 ans dans le poste; Ou -Chef de Division et assimilé, de formation actuariat, statistiques ou mathématiques, ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 3 ans dans le poste.	-Connaissance de l'organisation et des métiers de la CNSS ; -Capacité à mettre en œuvre la stratégie de la CNSS en matière d'études actuarielles et générales ; -Capacité à piloter la réalisation des études actuarielles et générales en lien avec les activités de la CNSS ; -Capacité à veiller sur l'équilibre financier de l'ensemble des régimes de sécurité sociale gérés par la CNSS ; -Force de proposition vis-à-vis de la Direction Générale et des différentes entités de la CNSS ; -Capacité à accompagner et conduire le changement dans l'organisation ; -Capacité à assurer l'interface avec différents intervenants et partenaires internes et externes ; -Rigueur et sens de l'organisation.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction Développement du Capital Humain par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2022@cnss.ma** au plus tard le **06 JUIN 2022** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Hassan BOUBRIK
Directeur Général